

Monsieur le Notaire Franz Delogne parle au nom du Canton de Paliseul :

Discours de Monsieur Franz DELOGNE, Conseiller provincial.

« MESSIEURS,

» Les hommages émus, les éloges si bien mérités qui viennent d'être rendus au vénérable défunt, demeureraient incomplets, si le canton de Paliseul, que M^r le Docteur Heynen a représenté au Conseil Provincial pendant vingt ans, ne joignait sa voix à celle qui vient de se faire entendre.

» C'est une rude tâche que de retracer vingt ans d'une vie aussi remplie que celle du Travailleur infatigable, auquel seule la mort pouvait donner le repos.

» C'est en 1870 que M^r le Docteur Heynen est entré au Conseil Provincial pour y représenter le canton de Paliseul; c'est là qu'il a fait ses premières armes et développé les éminentes qualités qui devaient faire de lui un des grands hommes politiques de Belgique.

» Sa candidature ramena l'union entre Bertrix, la Semois et Paliseul; c'était, pour lui un des souvenirs les plus agréables de sa vie publique.

» A lire les bulletins des séances de 1870 à 1890, on peut se rendre compte aisément de son activité débordante; son nom fut bientôt mêlé à toutes les questions importantes traitées au Conseil.

» En premier lieu, je citerai la question de l'Enseignement; il mit tout son zèle à faire jouir des subsides les écoles libres adoptables; il fit également de nombreux rapports sur la pension des instituteurs. En 1875, il demanda la création d'un fonds spécial pour relever l'agriculture de sa décadence et favoriser les grands travaux d'irrigation et de drainage.

» En matière forestière, il avait une compétence spéciale reconnue et universellement acceptée. Il était grand partisan du boisement de nos terres incultes; c'est ainsi que la commune de Bertrix lui doit ses belles sapinières qui font aujourd'hui sa richesse.

» Mais c'est surtout la question des chemins de fer vicinaux, alors